



Réaliser un rapport de gestion de SARL

Fiche pratique publié le 10/12/2013, vu 626 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le rapport de gestion d'une SARL est un document de synthèse qui doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires, sur la situation de la SARL. Cependant, dans la mesure où ce document a vocation à être déposé au greffe et donc à pouvoir être consulté par des tiers, la prudence s'impose quant aux informations communiquées, en particulier sur les perspectives d'avenir.

Le rapport de gestion doit commencer par exposer l'évolution prévisible de la SARL ou ses perspectives d'avenir. Elle doit rester synthétique pour éviter que la concurrence ne se serve de ces informations.

L'analyse des résultats consiste à reprendre les informations figurant dans les comptes annuels : chiffre d'affaires (global), résultat courant et résultat net, chiffre d'affaires par produits, secteur et zone géographique...

[Accéder au guide](#)